

Paris, le 25 novembre 2024

Communiqué de presse

## « Entrepreneuriat Quartiers 2030 », un programme pour accompagner les entrepreneurs issus des Quartiers Prioritaires de la Ville

La CCI Paris Ile-de-France a été retenue par Bpifrance pour déployer un accélérateur création développement à destination des entrepreneurs des quartiers prioritaires politique de la Ville - programme national Quartiers 2030. Cet accélérateur prend le nom de : « Boost Entrepreneurs, Objectif Excellence ».

### Transformer les quartiers en pôles dynamiques d'entrepreneuriat et d'innovation

Financé par Bpifrance et réalisé en partenariat avec les Réseaux Entreprendre Ile-de-France et Positiv, l'Accélérateur Création Développement « Boost Entrepreneurs, Objectif Excellence » vise à favoriser l'acquisition des compétences entrepreneuriales essentielles, donner des outils méthodologiques indispensables pour mieux s'ancrer dans la performance, structurer les recrutements, déterminer les facteurs de succès du passage à l'échelle, faciliter l'obtention de financement dédiés, favoriser les conditions permettant d'accroître le chiffre d'affaire et de créer des emplois.

Ce programme de 12 mois, ancré dans l'opérationnel, participe à la traction commerciale des entreprises à potentiel. Les entrepreneurs sélectionnés bénéficieront d'un appui expert personnalisé pour :

- Leur démarche de levée de fonds auprès d'investisseurs.
- L'analyse des aspects financiers, juridique, marketing, commercial et RH de leur entreprise.

Par ailleurs, ils bénéficieront d'expériences collaboratives et enrichissantes pour progresser (master classes, sessions de networking, plénières, immersion dans des environnements professionnels variés.)

### Pourquoi et comment candidater ?

En intégrant cet accélérateur, les dirigeantes et dirigeants d'entreprises rejoindront une large communauté professionnelle dynamique ancrée sur les territoires franciliens, bénéficieront de l'expérience et de la connaissance de la CCI Paris Ile-de-France en matière de développement économique, et contribueront activement au développement du tissu économique francilien.

La CCI Paris Ile-de-France, en collaboration avec ses partenaires, réaffirme ainsi son engagement en faveur d'un entrepreneuriat audacieux et inclusif, tourné vers l'innovation et l'excellence.

Boost entrepreneurs, Objectif Excellence sera lancé en février 2025 avec trois promotions interdépartementales accueillant chacune accueillant 15 entrepreneurs.

- Clôture des candidatures : **15 janvier 2025**
- Sélection des candidats : **Fin janvier 2025**
- Début du programme : **février 2025**

Trois groupes de 15 dirigeants et dirigeantes franciliens seront sélectionnés pour participer à cette promotion.

### **Critères d'éligibilité au programme**

- Résider ou exercer son activité dans un quartier prioritaire politique de la ville ou à moins de 300 mètres.
- Être dirigeant / dirigeante de l'entreprise qui candidate.
- Prouver 30K€ de chiffre d'affaires sur le dernier exercice comptable.

L'accès au programme est soumis à un passage devant un comité de sélection composé d'experts en entrepreneuriat. Ce comité évalue le potentiel de croissance commerciale des candidats, la viabilité de leur projet et leur capacité à saisir les opportunités de financement.

Pour en savoir plus : cliquez [ICI](#)

Pour candidater au programme : cliquez [ICI](#)

---

#### **Contact relations presse :**

Elodie Flora et Nicolas Moutier

06 58 65 65 30 et 06 69 31 76 08 - [servicedepresse@cci-paris-idf.fr](mailto:servicedepresse@cci-paris-idf.fr)

**Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France**

27 avenue de Friedland - 75382 Paris cedex 08